**Introduction à la linguistique** Octobre 2021

**2ème année LMD.**

1. **La linguistique comme savoir très ancien et une science très nouvelle** 
   1. **La linguistique est un « savoir » très ancien**

Plusieurs penseurs se sont interrogés à l’aube des civilisations humaines au sujet du langage humain, de sa nature, de ses composants, etc. Des Suméro-Akkadiens aux Aztèques en passant par les Pharaons, les Chinois, les Hindous, les Grecs et les Arabo-musulmans, on a produit nombreux travaux et théories. En effet, les plus anciennes études sur le langage remontent au IIème millénaire avant J-C chez les Akkadiens où l’on trouve les traces de l’enseignement grammatical du sumérien. Les Indiens ont essayé d’analyser le sanscrit pour assurer la stabilité et la circulation des textes sacrés du Véda. Nous devons aux Grecs la classification des mots en parties de discours. C’est dire que l’étude du langage a un âge égal à celui des premiers documents.

Durant l’antiquité, ces études étaient marquées, d’une part, par une réflexion, une spéculation essentiellement philosophique sur le langage, sa nature, son origine et ses rapports avec le « monde », la « pensée », etc. D’autre part, l’on constate un « esprit grammatical » hégémonique qui réside dans le souci d’élaborer des grammaires de langues auquel s’ajoutent des travaux de rhétorique et d’argumentation. Pendant le Moyen Age, cette réflexion philosophique a continué à dominer avec un apport considérable des penseurs Arabo-musulmans qui, dans le but de lire et d’interpréter le texte sacré (le Coran), sont se penchés sur la dimension pragmatique des énoncés. L’on prend conscience dans ce contexte de la force du langage et du mystère de la signification. L’Age Classique a été caractérisé, quant à lui, par un « comparatisme linguistique » et étude de la filiation et des liens de parenté entre les langues. Enfin, le XIXème siècle a été dominé par la linguistique historique qui consiste en l’étude du changement linguistique au cours de l’histoire dans une perspective diachronique ; ce qui s’apparente à une « généalogie des langues ».

Or toutes ces études ne peuvent pas prétendre au statut de « disciplines scientifiques ». En effet, elles ne se soumettent pas aux exigences de l’épistémologie scientifique en ce sens qu’elles ne délimitent ni un objet d’étude clair, ni un cadre théorique cohérent, ni une démarche d’analyse. On peut énumérer les caractéristiques/carences les plus marquantes de ces études antérieures à Ferdinand de Saussure depuis l’antiquité jusqu’à la fin du XIXème siècle :

* Etudes non-systématiques marquées par des enjeux subjectifs et idéologiques ;
* elles portaient uniquement sur des langues écrites ou sacrées ;
* elles relevaient d’une approche diachronique et comparatiste
* elles se souciaient de la « norme » ;
* elles avaient d’autres objectifs derrière l’étude du langage (compréhension et interprétation de textes littéraires et sacrés) ; la langue n’était pas une fin en soi ;
* elles laissaient ouverte la question de l’origine du langage, du changement linguistique et de la filiation des langues ;
  1. **La linguistique est une « science » très nouvelle**

Avec Ferdinand de Saussure (1857-1913), une nouvelle approche de l’étude du langage se constitue en se démarquant des études antérieures, essentiellement la grammaire traditionnelle et la linguistique historique. En effet, le fondement scientifique de la linguistique moderne est situé dans la rupture épistémologique que Saussure a provoquée à l’aube du XXème siècle dans la façon de concevoir la langue et de l’étudier. L’ouvrage qui contient ses points de vue s’intitule *Cours de linguistique générale* publié à titre posthume en 1916 ; cet ouvrage marque la naissance de la linguistique dite moderne et scientifique.

Le premier principe important établi par F. de Saussure est la définition de la linguistique ; c’est lui qui a permis sa constitution comme science autonome à l’égard des autres sciences humaines et sociales. Elle est dite scientifique parce qu’elle s’est soumise aux exigences de l’épistémologie scientifique (clarté, systématicité et objectivité), elle a un objet d’étude clairement défini, un cadre théorique cohérent et un métalangage spécifique, elle définit une méthode d’analyse en procédant par observation (démarche expérimentale).

Saussure innove puisqu’il envisage les fait d’une langue à moment précis, souvent actuel de l’état d’une langue ; pour lui la première étape d’une science du langage doit être le fonctionnement de celui-ci ici et maintenant (**synchronie**) et non pas son évolution (**diachronie**). En outre, la langue, sa description est envisagée comme une fin en soi et non comme un moyen pour atteindre d’autres objectifs. Autrement dit, la linguistique historique/diachronique dont Saussure ne conteste pas la légitimité doit être d’un point de vue méthodologique seconde par rapport à la linguistique descriptive et fondamentale.

On peut sommairement dire que cette rupture épistémologique se résume dans les points suivants :

* L’affirmation selon laquelle la linguistique est une discipline descriptive non prescriptive ;
* la primauté donnée à l’ « oral » ;
* Introduction de la « synchronie » qui constituera la première option méthodologique de l’analyse linguistique au détriment de la « diachronie » ;
* l’effort de création d’une science à travers un travail de définition, de théorisation des concepts qu’elle utilise.

La naissance de la linguistique scientifique est un fait majeur du XXème siècle. Cette linguistique qu’on qualifiera plus tard de « structurale » a exercé une grande influence sur les autres sciences humaines et sociales comme la psychologie, la psychologie, l’anthropologie, etc. Elle a eu le mérite d’ouvrir la voie à une réflexion véritablement scientifique sur la langue et le langage.

* 1. **Grammaire traditionnelle/ Linguistique**

|  |  |
| --- | --- |
| **Linguistique** | **Grammaire** |
| Elle est dite descriptive car elle procède par observation des faits de langue, décrit, explique | Est dite prescriptive car elle impose les règles à suivre, le bon usage d’une langue. |
| Elle se base sur l’objectivité, n’adopte pas de position, ni de norme. | Elle fait la distinction entre les formes correctes et les formes incorrectes et sanctionne les écarts par rapport à la norme imposée |
| Elle décrit tous les usages qu’ils soient corrects ou incorrects sans porter de jugements de valeur | Elle prescrit l’usage et porte des jugements de valeurs, elle soutient la pureté de la langue |
| Elle donne la primauté à l’oral | Elle se base uniquement sur l’écrit |
| Elle s’intéresse à toutes les langues sans exception, étudie le langage courant | Elle s’intéresse aux langues prestigieuses, d’une classe sociale dominante (langue des écrivains et de la littérature) |
| Toutes les langues se valent, elle s’intéresse à tout système linguistique (langue, dialecte, variété) qui assure la communication au sein d’un groupe social | Distingue les langues prestigieuses, sacrées et « vulgaires » (registre soutenu) |
| Discipline scientifique fondée sur l’observation et la description de toutes les langues | Discipline normative, prescriptive éloignée de l’observation et de la description. |

**Des citations sur l’histoire/évolution de la linguistique à analyser :**

1. « Il est très difficile d’assigner un ***commencement*** à la ***science*** linguistique, car tout dépend du ***caractère*** que l’on juge le plus important pour définir la ***scientificité*** d’un savoir. Une chose est sûre ; ***la réflexion linguistique*** n’a pu apparaitre qu’après ***l’invention de l’écriture***, d’ailleurs, le terme *grammaire* vient du grec « *gramma* », qui désigne le caractère écrit. »

**Dominique MAINGUENEAU**, *Aborder la linguistique,* p.9.

1. « L’histoire de la discipline (la linguistique) observe ***trois temps***. Depuis l’Antiquité et jusqu’aux Lumières, la réflexion linguistique existe certes, mais reste ***soumise*** à des ***préoccupations*** qui lui sont étrangères : religion, droit, enseignement, politique et surtout philosophie. Au fil du XIXème siècle et jusqu’à Saussure, la linguistique ***s’émancipe*** et ***s’institutionnalise*** en devenant une discipline ***autonome.*** Après ***Saussure,*** l’histoire de la linguistique s’énonce en termes d’***écoles*** et de programmes de recherche. »

**David ZEMMOUR**, *Initiation à la linguistique*, p.5.

1. « La réflexion sur le langage humain, sur sa spécificité et son rapport avec la réalité est loin d’être récente, puisque déjà dans l’Antiquité, Platon s’y intéressait. Mais l’apparition de la linguistique, en tant que discipline à part entière, date du XIXème siècle, le terme *linguistique* étant attesté pour la première fois en 1826.

Un nom a contribué à son essor : Ferdinand de Saussure, dont le *Cours de linguistique générale*, publié en 1915, joua un rôle déterminant dans l’évolution de la linguistique moderne. Il définit la linguistique comme une science ayant pour objet *la langue envisagée en elle-même et pour elle-même* et montre que celle-ci est un système de signes et de règles. La tâche du linguiste est donc d’expliquer le fonctionnement.

**Véronique SCHOTT-BOURGET**, *Approches de la linguistique, p.7.*